

PLUS D'INFOS

- Commercial@ageris-group.com
- +33 3 87 62 06 00

MODALITES D'ACCES

- Inscription en réservant votre place sur une session disponible ou par téléphone, par mail, par demande de contact. Vous recevrez un devis à nous retourner avec votre accord pour confirmer votre inscription.

DELAI D'ACCES

La durée estimée entre la demande du stagiaire et le début de la formation est de 7 jours (peut être raccourci pour le mode distanciel)

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

Accessible à distance pour les personnes à mobilité réduite

Pour connaître l'accessibilité aux salles de formation, vous pouvez nous joindre au +33 3 87 62 06 00

REFERENCE

- RGPDRÉLAISDPO

TARIF

- Sur devis

DUREE DE LA FORMATION

- 14 heures

DATES DES SESSIONS

- Sur demande en Intra uniquement

FINANCEMENT

OPCO

FORMULE INTRA-ENTREPRISE

Formulaire : [soumettez votre projet](#)

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- Cours théorique
- Exemples concrets
- Evaluation des compétences par des quizz en cours et en fin de formation
- Support remis au stagiaire par mail en fin de formation avec un fonds documentaire
- Outil distanciel : Teams

PRESENTATION DE LA FORMATION

Certains organismes nécessitent la création d'un réseau de relais DPO au sein des filiales par exemple et/ou une équipe d'experts en interne (expert informatique, juriste, expert en communication, traducteur, etc.). Leur mission sera définie par le DPO

OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

À l'issue de cette formation, le stagiaire aura les compétences pour :

- Connaître et maîtriser le cadre légal
- Comprendre le métier/les missions du DPO (mutualisé)
- Comprendre son rôle de relais DPO
- Sensibiliser les collaborateurs à la protection des données
- Répondre aux conseils de 1er niveau et accompagner les équipes
- Gérer et prévenir les risques

PUBLIC

Relais DPO désigné ou en cours de désignation, référents protection des données, toute personne dont la mission est d'assurer le respect de la protection des données personnelles au sein de son organisation publique ou privée.

PREREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Il est conseillé de prendre connaissance du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée (ex. : avoir suivi le MOOC de la CNIL).

PROGRAMME DETAILLE

Chapitre préliminaire : Rappels juridiques : responsabilités civiles et pénales

1 : Définitions et champ d'application

- Introduction et rappel historique
- Principales définitions
- Champ d'application matériel
- Champ d'application géographique
- Formalités préalables à la mise en œuvre des traitements
- Les responsabilités du responsable de traitement et du sous-traitant
- Les droits et obligations propres aux traitements dans le secteur des communications
- Les dispositions régissant les traitements de données des personnes décédées

2 : Les principes fondamentaux relatifs aux traitements de données à caractère personnel

- Introduction des principes fondamentaux précisés dans les textes
- Le principe de licéité et de loyauté des traitements/consentement
- Le principe de pertinence et d'adéquation des données à la finalité poursuivie
- Le principe de conservation limitée des données
- Le principe de sécurité et de confidentialité des données
- Le cas particulier des données sensibles/particulières : exemples
- Les droits des personnes concernées

3 : Les formalités préalables à la mise en œuvre des traitements de données à caractère personnel

- Les formalités préalables, consultation préalable et avis à la CNIL

POUR ALLER PLUS LOIN

- RGPD – Exercer le métier de DPO
- RGPD – la démarche AIPD/PIA
- RGPD – Auditer sa conformité

- Les principes de Privacy by Design et de Privacy by Default
- Privacy by design et AIPD

4 : L'encadrement des transferts de données à caractère personnel hors de l'Union européenne (si concerné)

- Les principes relatifs aux transferts de données hors de l'UE
- Les différents moyens destinés à encadrer le transfert de données hors de l'UE
- Les formalités préalables applicables au transfert de données hors de l'UE
- Les obligations de responsable du traitement concernant l'information des personnes concernées par le transfert des données hors UE

5 : Le rôle du DPO dans un organisme

- Les conditions obligatoires de nomination du DPO
- L'expertise et les compétences attendues du DPO
- Les fonctions et missions du DPO
- Rôle du DPO dans les AIPD
- Rôle du DPO dans la constitution du Registre
- Les relations entre la CNIL et le DPO

6 : Cas pratique : Le rôle et les missions du Relais DPO

- Les missions communes à l'ensemble des relais DPO
- Les missions du relais DPO spécifique à chaque périmètre
- Les missions du relais DPO – le déploiement du RGPD dans mon organisme
- Les missions du relais DPO – les outils mis à disposition
- Modalités d'animation de la filière
- Organisation interne

Conclusion de la formation et questions/réponses